

ACTION URGENTE

DEUX MILITANTS AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRÈTES PLACÉS EN DÉTENTION

Les militants Xu Lin et Liu Sifang ont été placés en détention pour des infractions pénales en septembre 2017, car ils sont soupçonnés d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Ces dernières années, les deux hommes ont diffusé de nombreuses chansons sur les droits humains et la démocratie. Ils risquent de subir des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Les militants auteurs-compositeurs-interprètes **Xu Lin** et **Liu Sifang** ont été placés en détention depuis le 29 septembre 2017 au centre de détention du district de Nansha, dans la ville de Guangzhou (Canton), pour avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Xu Lin a été placé en garde à vue alors qu'il rendait visite à sa famille dans le Hunan le 26 septembre et Liu Sifang a été arrêté à son domicile dans la province du Jiangxi le lendemain. La police a fouillé leurs domiciles et saisi leurs ordinateurs et téléphones.

Liu Sifang a déclaré à son avocat lors d'une visite le 13 octobre qu'il avait été interrogé pendant 48 heures d'affilée. Il a ajouté qu'il n'avait commis aucun crime, affirmant que la diffusion de ses chansons en ligne participe de l'exercice légitime de son droit à la liberté d'expression. Trois jours plus tard, le 16 octobre, l'autorité en charge de sa détention a rejeté la requête de l'avocat de Xu Lin qui souhaitait le rencontrer, arguant que Xu Lin avait écrit une note à sa femme lui demandant de ne pas engager d'avocat pour le représenter. On ignore si l'épouse de Xu Lin a reçu cette note et si Xu Lin l'a rédigée de son plein gré.

Parmi les nombreuses chansons que Xu Lin et Liu Sifang ont diffusées sur Internet, des chansons récentes évoquent la mort de Liu Xiaobo, les avocats en Chine qui luttent pour la justice sociale et le « parti Twitter » - en référence aux abonnés Twitter de Guo Wengui, milliardaire auto-exilé aux États-Unis qui a lancé une campagne en ligne accusant les hauts responsables du Parti communiste d'être corrompus et d'entretenir des maîtresses.

Depuis l'arrestation des deux militants, leurs épouses sont placées sous étroite surveillance et la police les a averties de ne pas engager leurs propres avocats et de ne pas évoquer la détention de leurs époux. Aux termes du Code de procédure pénale chinois, la police doit décider avant 37 jours, c'est à dire avant la fin de cette période de détention pour des infractions pénales, si elle soumet cette affaire au procureur pour procéder à l'arrestation formelle de ces militants, si elle utilise d'autres mesures restrictives, ou si elle les libère.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en chinois ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de libérer immédiatement et sans condition Xu Lin et Liu Sifang, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquant qu'ils ont commis une infraction reconnue par le droit international et qu'ils ne soient jugés dans le cadre d'un procès respectant les normes internationales d'équité ;
- engagez-les à veiller à ce que Xu Lin et Liu Sifang soient protégés contre la torture et les autres formes de mauvais traitements pendant leur détention et à leur permettre sans délai de consulter l'avocat de leur choix et de contacter leurs proches.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 DÉCEMBRE 2017 À :

Directeur du centre de détention du district
de Nansha

Fuyongcun Gonganjidi
Shawanzhen
Panyuqu
Guangzhoushi,
Guangdongsheng 511483
Chine

**Formule d'appel : *Dear Director, /
Monsieur,***

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresses à insérer) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Directeur du département de la sécurité
publique de la province du Guangdong

Li Chunsheng
97 Huanghualu
Guangzhoushi,
Guangdongsheng 510050
Chine

Courriel : info@gdga.gov.cn
**Formule d'appel : *Dear Director, /
Monsieur,***

Copies à :

Ministre de la Sécurité publique
Guo Shengkun Buzhang
Gonganbu
14 Dongchanganjie
Dongchengqu Beijingshi 100741
Chine

Tél. : + 86 10 66262114 (en chinois
uniquement)

Courriel : gabzfwz@mps.gov.cn

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX MILITANTS AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRÈTES PLACÉS EN DÉTENTION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Xu Lin et Liu Sifang sont des artistes qui militent en faveur d'une démocratie active. Au fil des ans, ils ont écrit des chansons sur les injustices sociales, comme l'expulsion forcée, l'incarcération d'avocats et de militants, la mort de Liu Xiaobo et le massacre de la place Tiananmen en 1989. Leurs chansons remportent un franc succès auprès des militants en Chine. Outre l'écriture de chansons, tous deux s'expriment haut et fort sur diverses questions de société et organisent des actions dans la rue pour soutenir les défenseurs des droits humains en Chine. Depuis quelques années, ils sont fréquemment arrêtés, harcelés et suivis par les autorités.

Dans une vidéo préenregistrée diffusée par Radio Free Asia à la suite de son arrestation début octobre, Xu Lin a déclaré qu'il ne plaiderait pas coupable et ne se suiciderait pas s'il était placé en détention (voir la vidéo en chinois : <https://www.youtube.com/watch?v=CxqiUn5XOxc>).

Les militants et défenseurs des droits humains continuent d'être systématiquement soumis à une surveillance, à des manœuvres de harcèlement et d'intimidation, à des arrestations et à des incarcérations. De plus en plus de défenseurs des droits humains sont maintenus par la police dans des lieux de détention non officiels, parfois sans pouvoir consulter un avocat pendant de longues périodes, ce qui les expose au risque de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Noms : Xu Lin et Liu Sifang
Hommes

AU 245/17, ASA 17/7336/2017, 25 octobre 2017